

## NOUVEAUTÉ

### DISTRIBUTION DE BACS JAUNES INDIVIDUELS

A compter du lundi 4 octobre, COLLECTÉA (Syndicat Mixte Intercommunal des Surplus Ména-gers du Bessin) et la commune de Saint-Vigor-le-Grand expérimentent la mise à disposition de bacs à couvercle jaune destinés au tri sélectif, pour tous les foyers de votre commune.

Ce bac d'un volume de 240 litres, soit l'équivalent de 5 à 6 sacs jaunes, va vous permettre de stocker votre tri sélectif en vrac entre chaque collecte.

**A COMPTER DU 27 OCTOBRE 2021**

### NOUVEAU CALENDRIER DE COLLECTE :

Après une période d'observation de plusieurs mois, la fréquence de ramassage pourrait tendre tout naturellement vers un passage tous les 15 jours.

JOUR	TYPE DE DÉCHETS	FRÉQUENCE DE COLLECTE	QUAND SORTIR LE BAC ?
Mercredi		Tri sélectif 1 semaine sur 2	
Mercredi		Déchets verts Chaque semaine en saison	A sortir la veille au soir
Vendredi		Déchets ultimes Chaque semaine	

Le calendrier est disponible sur le site [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)

### CALENDRIER DE DISTRIBUTION DE VOTRE BAC JAUNE :

La distribution se fera à partir du lundi 4 octobre et pendant tout le mois d'octobre. Un agent de COLLECTÉA vous apportera votre bac à votre domicile. En cas d'absence, un document vous sera remis dans votre boîte aux lettres afin de déterminer les modalités de la livraison à votre domicile.

La fin de la distribution des sacs jaunes permet une réduction des déchets ; moins de sacs c'est moins de pollution.

Le passage tous les 15 jours de la collecte du tri sélectif permettrait l'augmentation de la qualité du tri.

Pour un engagement environnemental

Je dépose mes emballages et papiers en vrac.



Ce bac (240 l) reste la propriété du syndicat. Si vous déménagez, le bac doit rester sur place et les futurs occupants devront nous appeler pour nous fournir leurs identités.

